ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 66983

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des salariés du groupe Moulinex qui a déposé son bilan et a été mis en redressement judiciaire le 7 septembre dernier. A ce jour, en effet, une dizaine de dossiers de reprises du groupes auraient été déposés au tribunal de commerce de Nanterre. On ne connaît guère la teneur exacte de ces différentes propositions. Une chose est sûre cependant : beaucoup d'emploi risquent d'être condamnés. C'est ainsi par exemple que l'offre du groupe français de petit électroménager SEB condamnerait quasiment toutes les usines Moulinex de Basse-Normandie. Il lui demande si le Gouvernement envisage d'organiser de toute urgence une cellule de crise rassemblant toutes les parties qui puisse examiner dans la transparence les solutions de reprise les plus avantageuses pour les salairés.

Données clés

Auteur : M. Georges Sarre
Circonscription : Paris (6e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66983
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5722